BULLETIN MUNICIPAL

ST ROMAIN LES ATHEUX

DÉCEMBRE 2017

N°34

MOT DU MAIRE

L'année 2017, qui se termine, était l'année du mi-mandat pour vos élus du Conseil Municipal. C'est l'occasion de faire un premier bilan sur les réalisations par rapport aux engagements pris en 2014.

Plutôt qu'un long discours, vous trouverez sur la page suivante un tableau récapitulatif des actions engagées. Vos élus sont assez fiers de vous présenter l'état d'avancement du projet de mandat.

Les travaux du pôle enfance et de la bibliothèque sont maintenant terminés et permettent d'offrir de nouveaux locaux à nos associations, à Familles Rurales, une école rénovée aux élèves ,aux parents et aux enseignants et un cadre agréable aux utilisateurs de la bibliothèque qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux chaque semaine.

C'est pour moi l'occasion de remercier tous ceux sans qui ces réalisations n'auraient pas été possibles. En premier lieu, les financeurs : l'état, le département et RTE ; ensuite le maître d'œuvre et les entreprises qui sont intervenus dans des délais contraints par la réalisation des travaux en site occupé, les élus qui se sont investis dans ce projet de la conception jusqu'au suivi de chantier et le personnel communal qui s'est fortement impliqué. Nous n'oublierons pas les bénévoles de la bibliothèque qui assurent le fonctionnement de ce nouvel outil.

L'année 2018 verra se réaliser la rénovation de la Mairie. Notre objectif est d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des équipes municipales, mais aussi de rendre plus économe en énergie ce bâtiment dont la dernière rénovation a plus de 30 ans. Les travaux devraient débuter au printemps pour une ouverture au troisième trimestre. Pendant les travaux, la Mairie sera provisoirement déplacée dans d'autres locaux et je demande par avance la compréhension de nos concitoyens pour les éventuels désagréments qui affecteraient la qualité de nos services pendant cette période. Nous mettrons tout en œuvre pour que ce dernier reste d'un bon niveau.

Au cours de 2018 nous réfléchirons à la requalification du centre Bourg et je souhaite que soient associés à la réflexion, sous une forme à définir, les habitants du bourg.

Ces réalisations et ces projets peuvent voir le jour grâce aux financeurs cités plus haut, mais aussi grâce aux marges de manœuvre dégagées sur le budget communal par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement qui ont baissé depuis 2014. Ces efforts de gestion ont permis de dégager des capacités d'autofinancement et de limiter le recours à l'emprunt. Tout cela a été fait dans un contexte d'incertitudes que font peser les pouvoirs publics sur les communes depuis 2013. Ces incertitudes demeurent et nous inquiètent sur notre capacité à investir dans le futur.

Malgré cela nous continuerons notre chemin en essayant de tenir nos engagements au service du

"BIEN VIVRE À SAINT ROMAIN"

Robert Teyssier, Maire
et le Conseil Municipal

Vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et une très bonne et heureuse année

2018

et vous invitent à la cérémonie des vœux
qui aura lieu le
Samedi 27 Janvier 2018 à 11h00
à la salle polyvalente

VIE DU VILLAGE

BILAN

2017 : année du mi-mandat. C'est le bon moment pour faire un point sur les engagements qui avaient été pris en 2014 et mesurer les actions et changements engagés sur la commune.

ENGAGEMENTS	ACTION	POINT FIN 2017	DATE RÉALISATION
ÉDUCATION/ ÉCOLE PUBLIQUE	Réussir la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014, afin d'assurer un accueil dans les meilleures conditions.	◗ Choix de regrouper les TAP sur un AM. ◗ Recrutement d'un animateur et implication du personnel école. ◗ Qualité des activités proposées. ◗ Formation BAFD de l'animatrice. ◗ Accueil déclaré en 2016-2017.	2014 accueil non déclaré centre de loisirs 2016 accueil déclaré CLSH
DÉVELOPPEMENT DURABLE	Améliorer l'efficacité énergétique de tous les bâtiments communaux.	◗ Opération isolation des combles (certificat d'énergie) à l'école et la mairie.	2014
		◗ Intégration de la problématique "Énergie" dans le montage des dossiers. • École • Mairie • Salle Polyvalente	2017 2018
		◗ Photovoltaïque sur CTM	2017
		◗ Extinction Éclairage Public	2017
		◗ Changement lampes Éclairage Public	2018
ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX	Aménager les locaux de la mairie, de l'école, et de l'ancienne cure	École - Travaux terminés	2017
		Ancienne cure/bibliothèque - Travaux terminés	2017
		Mairie - Travaux programmés	2018
	Poursuivre le réaménagement du cimetière	Entreprise choisie - Travaux terminés	2017
	Aménager les abords du stade.	Dossier non encore traité	?
CADRE DE VIE	Aménager et mettre en valeur le bourg et ses accès.	Prochain programme à engager	2019
RÉSEAUX ET VOIRIES	Contribuer à l'installation du réseau fibre optique	Participation avec la CCMP et le SIEL avec un objectif de pose de la fibre dans chaque logement.	2016 2018-2019
	Entretenir notre voirie	Un programme chaque année qui a permis de rénover 6.3 kms de voirie	2014-2017
ASSOCIATIONS	Soutenir les associations actives sur la commune	◗ Environ 3% du budget de fonctionnement en subvention (12 à 15000€/an). ◗ Mise à disposition gratuite de locaux. ◗ Local Familles Rurales ◗ Nouveau locaux pour nos ainés	2017

FINANCES LOCALES	Maîtriser nos dépenses pour continuer à investir		RÉALISÉ 2014	ESTIMÉ 2017
		Dépenses fonctionnement	444 000€	430 000€
		Capacité d'autofinancement	136 000€	160 000€
		Dette/habitant	426 €	301 €

VIE DU VILLAGE

COMMUNE 2017

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 579 867 €

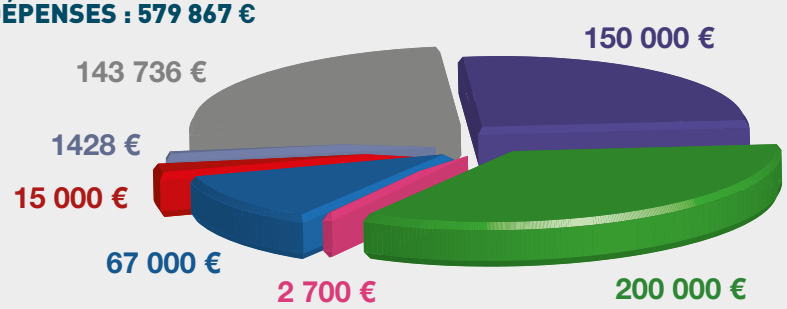

- Virement section d'investissement
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- Amortissements subvention

RECETTES : 579 867 €

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 1 126 857 €

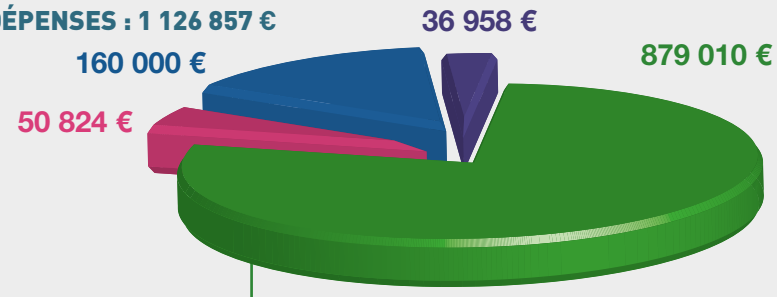

- Solde d'exécution d'inv. reporté
- Opérations d'équipement
- Remboursement d'emprunt
- Opérations patrimoniales

DÉTAIL OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

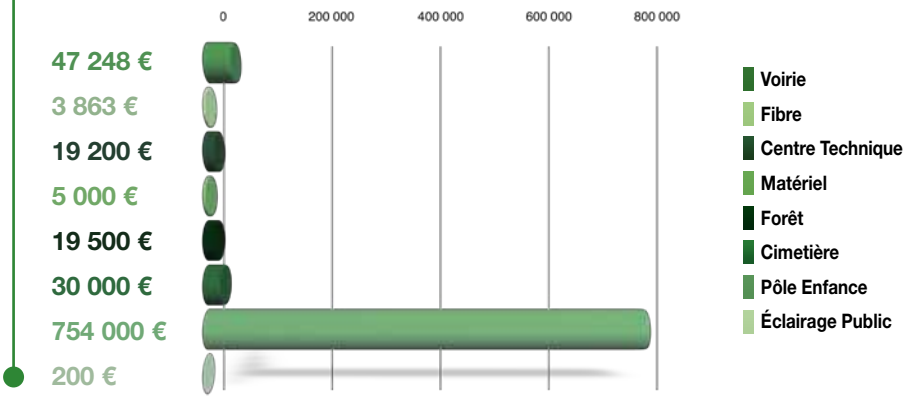

- Voirie
- Fibre
- Centre Technique
- Matériel
- Forêt
- Cimetière
- Pôle Enfance
- Éclairage Public

RECETTES : 1 126 857 €

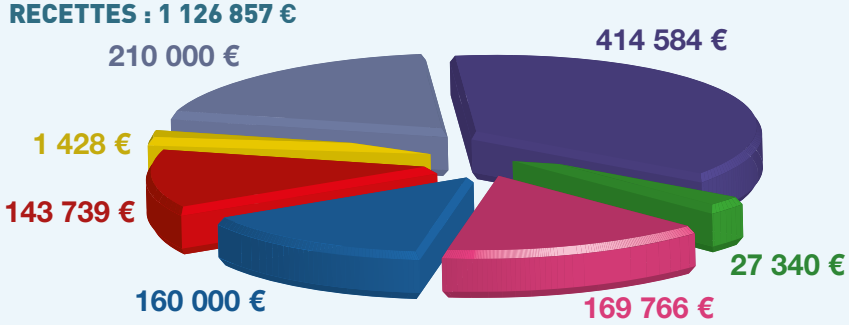

- Subventions d'investissement
- Dotations Fonds de réserve
- Excédent fonction reporté
- Opérations patrimoniales
- Virement section fonctionnement
- Opérations d'ordre
- Emprunt

Tous les montants sont des montants TTC

EAU ASSAINISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 128 186 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissements
- Virement section d'investissement

RECETTES : 128 186 €

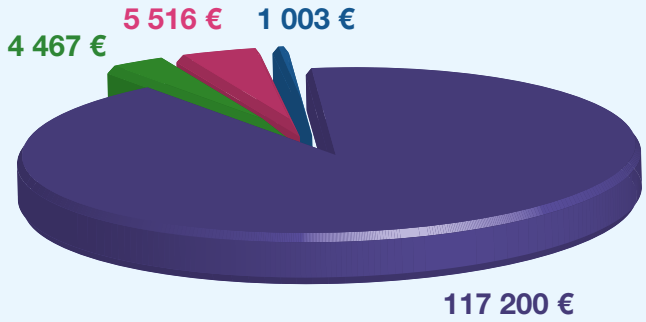

- Ventes de produits et services
- Report Résultat N - 1
- Produits exceptionnels
- Amortissement subvention

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 157 092 €

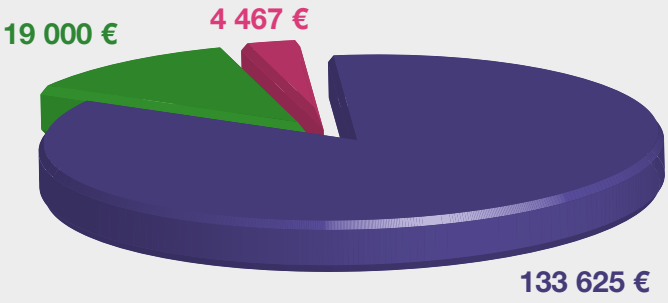

- Subvention d'équipement
- Remboursement d'emprunt
- Programme à venir

RECETTES : 157 092 €

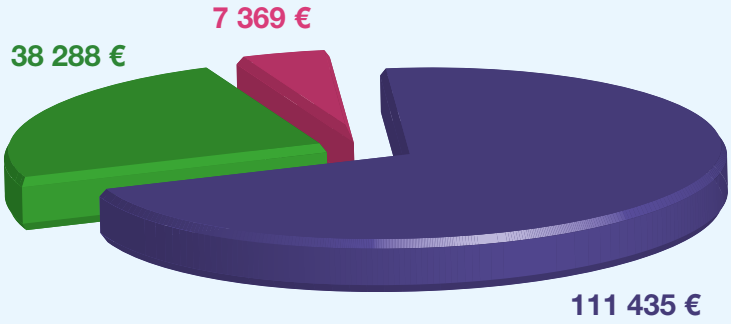

- Virement section d'investissement
- Opérations d'ordre
- Dotations fonds de réserve

Tous les montants sont des montants HT

EN BREF...

VANDALISME

La commune est quelquefois confrontée à de stupides actes de vandalisme. On citera par exemple le "caillassage" des vitres de la bibliothèque lors de sa mise en service, la détérioration de l'abribus du village, des arrachages de plants, des dégradations assez régulières des toilettes publiques. Ces actes idiots font systématiquement l'objet de dépôts de plainte auprès de la Gendarmerie et il est rappelé que si ces actes sont l'œuvre de mineurs, leurs parents sont responsables. Il est du devoir de chaque citoyen de dénoncer ces actes et leurs auteurs lorsqu'il en a connaissance. Nous ne laisserons pas quelques voyous abimer notre village.

VOISINAGE

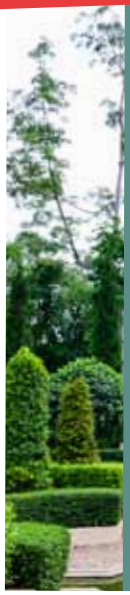

CHIENS : nous sommes régulièrement interpellés par des habitants qui se plaignent d'aboiements intempestifs. Rappelons à chaque propriétaire de chien qu'il est responsable de son animal et qu'il ne doit pas le laisser divaguer , ni aboyer de façon intempestive. Il existe des moyens techniques pour les chiens récalcitrants.

ARBRES ET HAIES : des arbres de plus de 2 m de haut doivent être à au moins 2 m de la limite du voisin. S'ils sont à moins de 2 m de la limite, ils doivent être rabattus à moins de 2 m de hauteur. Cette règle s'applique tout le temps, y compris à de nouveaux propriétaires qui héritent d'une situation non conforme.

VOIRIE

Le programme voirie 2018 sera réalisé dans le prolongement des travaux 2017 avec le réaménagement des voiries autour de l'école.

NEIGE

Le déneigement est effectué par les services du département pour la Route Départementale et par deux prestataires pour les voies communales. Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est recommandé de ne pas stationner en dehors des places prévues à cet effet. Le stationnement le long des voies , notamment dans le bourg et dans les lotissements empêche le travail des engins de déneigement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Avec maintenant un recul de plus d'un an, l'arrêt nocturne de l'éclairage public permet une économie d'environ 2000€ /an.

POINT INFO SERVICE

La mairie dispose maintenant d'un point d'accueil numérique en libre-service qui vous permet d'accéder aux services démarches en ligne du Ministère de l'Intérieur pour faire des demandes de Carte d'Identité , de Passeport, de Permis de Conduire de Certificat d'immatriculation. Ce point d'accès est à la disposition de tous ceux qui n'ont pas d'accès Internet. Cet investissement a été financé à 80% par l'Etat. L'adresse du site est demarches.interieur.gouv.fr

FORÊT COMMUNALE

La commune a acquis 13 hectares de parcelles de bois coupées à blanc au lieu-dit Le Play. Ces parcelles seront jointes à la forêt communale gérée par l'Office National des Forêts. Elles seront progressivement replantées dans le cadre d'un programme d'aménagement avec l'ONF. Une partie des surfaces retournera à l'agriculture.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil d'école du 9 novembre 2017 et le Conseil municipal du 17 novembre 2017 ont validé le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018. Suite à ces avis la commune va proposer au Directeur Départemental de l'Eduction Nationale les nouveaux horaires de la prochaine année scolaire. Sauf avis contraire du DDEN l'école aura lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

BIBLIOTHÈQUE

En 2018, la bibliothèque municipale va passer en réseau informatique avec les autres bibliothèques du territoire. Les dons de livre des particuliers ne pourront être acceptés que s'il ne s'agit pas de : Livres de poche (trop fragiles), des ouvrages "collections" des documentaires ou albums trop anciens, quelquefois très beaux, mais obsolètes. Seuls pourront être acceptés, après vérification et afin d'éviter les doublons, les ouvrages récents (à partir de l'année 2000) pour les romans et les BD. Pour les documentaires et albums, seul sera pris en compte l'intérêt général de l'ouvrage.

EN 2018 COMPTONS - NOUS !!

NOTRE COMMUNE FERA L'OBJET D'UN RECENSEMENT COMPLET DE LA POPULATION EN 2018.
CE RECENSEMENT AURA LIEU DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget communal : la dotation globale de fonctionnement dépend de la population. Mais du nombre d'habitants dépendent aussi de nombreux éléments tels que : le nombre d'élus et le mode de scrutin pour les élections municipales, les participations de la commune aux services extérieurs, les services et projets à développer. Le recensement permet **de mieux répondre aux besoins de la population.**

TOUTES LES COMMUNES SONT-ELLES RECENSÉES ?

Non le recensement a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10000 habitants (soit 543 communes dans le périmètre de l'ancienne région Rhône Alpes). Dans les communes de plus de 10000 habitants ce sont 8% des logements qui sont recensés toutes les années. C'est à partir de ces enquêtes que sont déterminées les populations des communes, et par agrégat, des départements, des régions et du pays.

COMMENT SE DÉROULE LE RECENSEMENT ?

L'INSEE est l'organisateur du recensement et s'appuie sur la commune pour la collecte des informations auprès des habitants. L'INSEE nomme un superviseur qui assure le suivi du bon déroulement de l'opération. Ce superviseur apporte son assistance au coordinateur communal nommé par le Maire. La Mairie recrute deux agents recenseurs qui auront chacun un secteur. Sur ce secteur, après une tournée de reconnaissance, ils se rendront dans chaque habitation pour prendre contact, remettre les documents en mains propres et organiser votre réponse. Pour la première fois, vous aurez la possibilité de répondre par Internet grâce à des codes d'accès qui vous seront remis par l'agent recenseur.

SUIS-JE OBLIGÉ DE RÉPONDRE AUX QUESTIONNAIRES ?

Oui. Le recensement répond à un cadre juridique précis.

- Il est encadré par une loi, des décrets et des arrêtés
- Il est obligatoire et confidentiel
- Il est déclaratif

COMBIEN SOMMES-NOUS À ST ROMAIN LES ATHEUX ?

Le dernier comptage a eu lieu il y a 5 ans, donc en 2013. A partir de ce comptage, chaque année l'INSEE fait une estimation de la population communale en prenant en compte des éléments connus tels que la taxe d'habitation.

A Saint Romain la population légale était en 2017 de 972 habitants auxquels s'ajoutent 20 double-comptes (par exemple les étudiants résidant dans une ville universitaire pendant l'année scolaire) ; soit une population totale de 992 habitants.

Mais les informations fournies ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques et en aucun cas croisées avec d'autres fichiers.

EN RÉSUMÉ :

- **Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera chez vous pendant cette période. Merci de lui réserver le meilleur accueil.**
- **Vous pourrez choisir votre mode de réponse : Internet ou document papier.**
- **Vous répondez dans les délais.**

Les deux agents recenseurs qui interviendront sur la commune sont : Madame Monique ROSSO et Monsieur Jacques COLARD. Merci de votre meilleur accueil.

LE RECENSEMENT AURA LIEU DANS TOUS LES LOGEMENTS ENTRE LE 18 JANVIER ET LE 17 FÉVRIER 2018.
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

COCA EAGB

PÔLE ENFANCE ET BIBLIOTHÈQUE

Du diagnostic à la réalisation de l'aménagement du pôle enfance et de la bibliothèque au centre du village.

• **Le 9 septembre 2017** ouverture de la nouvelle bibliothèque.

• **Le 8 novembre 2017** Réception des travaux du Pôle Enfance.

LE FINANCEMENT ET LES SUBVENTIONS

L'ensemble des projets s'élèvent à **628 334 € HT** dont :

• **503 747€ HT** pour la partie Pôle Enfance.

• **124 587€ HT** pour le deplacement et l'extension de la Bibliothèque.

PÔLE ENFANCE ET BIBLIOTHÈQUE		€HT	%
	Coûts (MO et travaux)	628 334	100
SUBVENTIONS	Conseil départemental (COCA)	197 573	31
	RTE PAP 2 loire	155 696	25
	État DSIPL	137 206	22
	DRAC (dgd)	29 764	5
	Autofinancement	108 095	17

• Aménagement du local Familles Rurales dans l'ancienne bibliothèque avec isolation des façades, parking.

• Changement des huisseries, amélioration thermique et phonique de la maternelle et de la cantine.

• Aménagement modulaire de l'étage de l'école avec ravalement des façades, accessibilité par passerelle et création de places de parking.

• Création d'aire de jeux et aménagement des salles du haut : 2 salles 60 m²

PLAN DE CIRCULATION EFFECTIF EN JANVIER 2018

VIE DU VILLAGE

BIBLIOTHÈQUE

Extension et pleine intégration de la bibliothèque dans le centre du village sur 113 m²

LES TRAVAUX

- **Agrandissement et aménagement de l'ancienne cure** 39 m² aménagés en salon de lecture dans la partie extension et 64 m² pour la mise en valeur des ouvrages.
- **Aménagement place PMR**
- **Sanitaire**
- **Achat mobilier et informatique**

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Depuis 2012 les services de la commune ont recensé la nature (perpétuelle...), les numéros, les dates des concessions, les noms, les observations, les abandons, avant le lancement d'une consultation pour la rénovation du cimetière.

En juin 2017 le Conseil Municipal prend une délibération pour la réalisation des travaux de rénovation avec :

- **Le retraitement des allées.**
- **Un revêtement végétalisé** adapté, à croissance lente.
- **Une mise en valeur du calvaire** et la matérialisation végétale des futurs caveaux.
- **L'aménagement de l'entrée** du site avec la création d'un accès pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal a confié les travaux à l'entreprise TRAVAUX PUBLICS JAREZ pour un montant de 29 817 **€**HT.
Le Conseil départemental de la Loire apporte 6700 **€** au titre de l'enveloppe de solidarité Rurale.

SERVICE PUBLIC D'ÉNERGIES, DES RÉSEAUX ET DU TRÈS HAUT DÉBIT DE LA LOIRE

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

RÉALISATION D'UN GÉNÉRATEUR SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

• Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité de Saint Romain les Atheux a confié au SIEL la réalisation d'une centrale photovoltaïque lors de la rénovation de la toiture du centre technique municipal.

• L'énergie solaire est renouvelable et n'émet pas de gaz à effet de serre. En fin de vie, les capteurs photovoltaïques sont recyclés.

MAÎTRISE D'OUVRAGE SIEL

Le SIEL assure l'investissement et réalise l'opération à la place de la commune. Ce fonctionnement permet d'installer des équipements performants dans la Loire quelles que soient les ressources des collectivités.
Pour cela, la commune transfère sa compétence «production d'électricité d'origine renouvelable» au SIEL. Une partie du bénéfice généré par la vente d'électricité à EDF est directement versée à la commune par le SIEL sous forme de financement de travaux d'économies d'énergie (changement de chaudière, isolation...).

LES CHIFFRES CLÉS

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

• Le générateur photovoltaïque du centre technique municipal de Saint Romain les Atheux produit plus de 10 440 kWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique de 5 ménages (hors chauffage).

• Cette production d'électricité d'origine renouvelable évite le rejet d'environ 4,7 tonnes* de CO2 par an, soit l'équivalent de 2 voitures qui parcourent 20 000 kilomètres par an (115gCO2/km).

Maîtrise d'ouvrage de la centrale solaire : SIEL
Puissance du générateur photovoltaïque : 9 000 Watts avec ensoleillement optimal (9 kWc)
Surface de capteurs solaires : 50 m²
Onduleurs : 1 onduleur
Production d'électricité annuelle : 10 440 kWh
Type de capteurs : monocristallins
Investissement total : 22 850 € HT
Installateur : DNE
Mise en service : Mars 2017

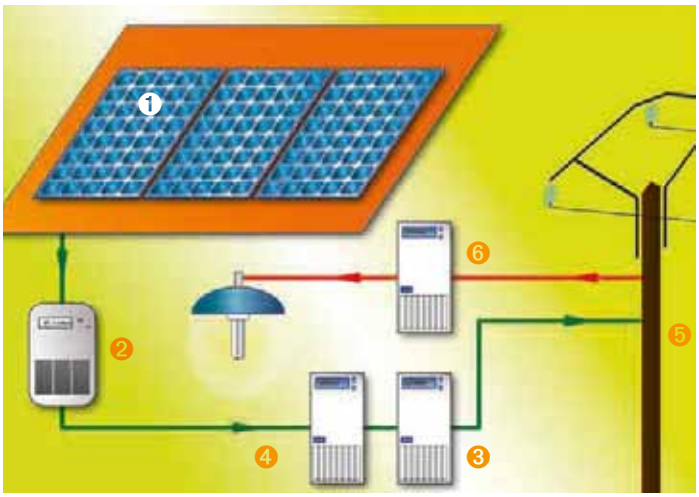

FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION TYPE (VENTE TOTALE)

• Les capteurs en silicium (1) convertissent la lumière en électricité et produisent un courant continu.
• Les onduleurs (2) transforment ce flux en courant alternatif 220 Volts. Il est possible de remplacer l'onduleur centralisé par des micro-onduleurs (un par capteur).
• Puis, l'électricité est injectée sur le réseau électrique (5) en passant par un compteur de production (4) et un compteur "de non consommation" (3) qui permet de vérifier que seule l'électricité "solaire" est vendue. (Il est possible de vendre juste le surplus de consommation.)
• L'alimentation électrique du bâtiment est assurée par le réseau traditionnel via un compteur de consommation (6).
• 8 m² de capteurs photovoltaïques (silicium cristallin), produisent environ 1 000 kWh par an avec une puissance instantanée maximale de 1 kilowatt crête (kWc).

La centrale solaire du centre technique municipal de Saint Romain les Atheux est équipée d'une télégestion, un système informatique qui permet au SIEL de connaître en temps réel et à distance la puissance de production et l'ensemble des données nécessaires à la bonne marche de l'équipement.

ST ROMAIN LES ATHEUX ET SON ASSAINISSEMENT

La commune de St Romain les Atheux comptait au dernier recensement, une population de 972 habitants, répartie dans 418 logements. Cette population dispose pour le traitement de ses eaux usées, soit de son propre assainissement individuel, soit d'un raccordement à un système d'assainissement collectif.

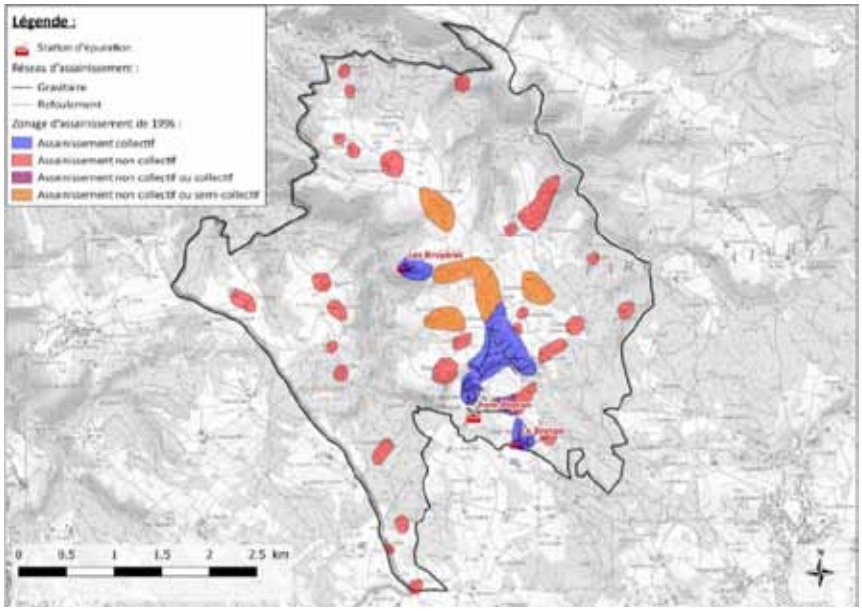

Cartographie des differentes solutions d'assainissement de l'étude d'août 1996

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)[1]

Le nombre d'assainissements individuels, dit non collectifs (ANC)[1], est de 209 sur la commune. Ils ont fait l'objet en 2014 d'un premier contrôle de bon fonctionnement réalisé par le bureau d'étude Holocène Environnement mandaté comme prestataire par la commune. Suite aux résultats de ces visites de contrôle (Cf Article du Bulletin 2014), 26 assainissements individuels identifiés non conformes font l'objet de travaux de réhabilitation par les propriétaires.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF[2]

La commune de St Romain les Atheux dispose de 3 stations d'épuration collectives :

• **La station d'épuration du Bourg**, également appelée Pont-Peyron, dessert le centre de Saint-Romain les Atheux (Le Bourg, Les Rameaux, Collard, La Scie, Le Pêcher, les Quarts et Petelon). Elle est de type filtre planté de roseaux à 2 étages. Elle a été mise en service en Janvier 2002. Elle est dimensionnée pour traiter une pollution équivalente à 475 EH[3].

• **La station d'épuration d'Altitude 900** dessert le lotissement Altitude 900 et le hameau du Breton. Il s'agit d'un lit bactérien. Elle a été mise en service en Janvier 1972. Cette unité de traitement est dimensionnée pour 50 EH[3].

• **La station d'épuration des Bruyères** dessert le hameau des Bruyères. Elle est de type boues activées. Elle a été mise en service en Janvier 1977. Cette unité de traitement est dimensionnée pour 60 EH[3].

Ces stations sont **alimentées majoritairement par un réseau de collecte des eaux usées séparatif, sauf une partie du bourg** (11 % du réseau) qui est assainie par un réseau unitaire sans séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

2017...réalisation d'un état des lieux de l'assainissement collectif...

La commune de Saint-Romain-les-Atheux a souhaité diagnostiquer le fonctionnement de ses réseaux d'assainissement et de ses ouvrages d'épuration, ainsi qu'établir un schéma de gestion des eaux pluviales. Le bureau d'étude Réalité Environnement a été choisi par la commune pour réaliser ce diagnostic.

Ce diagnostic s'est appuyé notamment sur :

• Des campagnes de mesures de débit et de pollution sur différents points du réseau

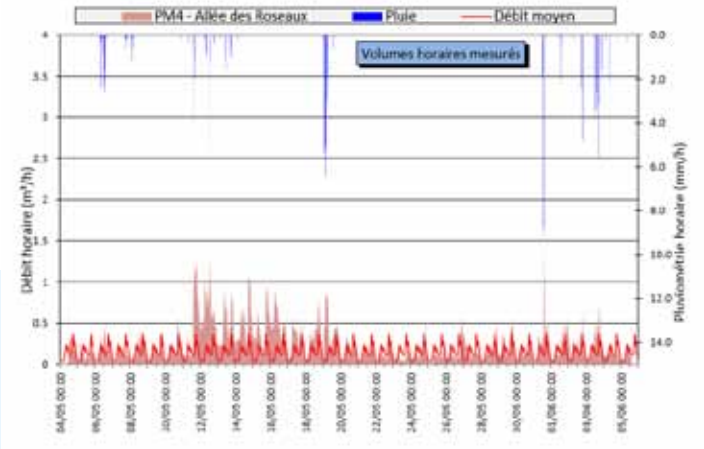

• Des inspections nocturnes puis caméra des réseaux afin de localiser les défauts sur les canalisations et ainsi les éventuelles entrées d'eaux claires permanentes qui perturbent les traitements des stations.

L'ensemble de ces opérations s'est déroulé entre le mois de mai et le mois d'août 2017.

Conclusions du diagnostic et perspectives envisagées...

Au vu des investigations et mesures effectuées, il apparaît que globalement la commune maîtrise correctement son assainissement collectif mais que des améliorations sont souhaitables :

• Les systèmes d'assainissement souffrent parfois d'une collecte excessive d'eaux parasites, permanentes et/ou pluviales.

• Certains déversoirs d'orage, qui servent à évacuer les trop-pleins d'eaux par temps de pluie vers le milieu naturel, pourraient mieux fonctionner .

• La station d'épuration du "Bourg" traite correctement les eaux usées (respect des normes de rejet réglementaire) et peut encore accueillir des EH[3].

• Le traitement au niveau de la station "d'Altitude 900" semble satisfaisant même si la mesure des rejets est difficile.

• La station des "Bruyères" ne fonctionne pas toujours de façon satisfaisante.

Pour améliorer le fonctionnement de l'assainissement collectif de la commune, il faudra envisager de :

• Réduire les rejets d'eaux usées par temps de pluie de certains déversoirs d'orage,

• Réduire les apports d'eaux claires parasites sur l'ensemble du réseau d'assainissement de la commune.

• Améliorer la collecte des eaux usées sur certains secteurs de la commune quartiers des "Quarts" et du "Bourg".

• Modifier à court terme la station "d'Altitude 900" afin de mieux vérifier son bon fonctionnement.

• Améliorer le traitement au niveau de la station des "Bruyères" en envisageant son renouvellement.

Le bureau d'études propose de programmer les travaux nécessaires sur plusieurs années entre 2018 et 2028 avec 3 ordres de priorité. Une première tranche devrait intervenir en 2018-2019. Le programme de travaux est conséquent et devra s'échelonner sur le long terme et pourra bénéficier de financements, notamment de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre du Contrat Rivière Ondaine Lizeron.

LEXIQUE :
1 ANC (Assainissement Non Collectif) :
Tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration, ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.
2 Assainissement collectif :
C'est un mode d'assainissement constitué par un réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers un ouvrage d'épuration : station d'épuration.
3 EH (Equivalent Habitant) :
Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

FORUM DES ASSOCIATIONS / BIBLIOTHÈQUE

Le forum des associations 2017 s'est déroulé le samedi 9 septembre.

Toutes les associations de la commune étaient présentes ou représentées et l'événement a attiré bon nombre de San Roumi venus découvrir les locaux flambants neufs de notre nouvelle bibliothèque mais aussi s'inscrire aux activités sportives et culturelles proposées.

Les bénévoles accueillent également les classes, accompagnées des enseignantes, les jeudis matins pour un temps de lecture et d'emprunt.

Cet espace de 113 m^2, en plein centre bourg, dans les locaux de l'ancienne cure, est un lieu très convivial et agréable.

Alors n'hésitez plus poussez la porte de la culture, de la détente, la bibliothèque est ouverte toute l'année

AUX HORAIRES SUIVANTS :

ENSEMBLE LES BIBLIOTHÈQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT CONSTRUISENT UN RÉSEAU...

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DES MONTS DU PILAT

Il s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire.

Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des monts du Pilat travaille à la **mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire.**

La Communauté de Communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques.

Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

Vous pourrez accéder à ces services courant 2018.

Une Carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix. Sur l'ensemble du territoire l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

Renseignements et suggestions :
Coordination Réseau de Lecture Publique
Mme Marlène SPANU
04 77 79 10 00
rlp@cc-montsdupilat.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

ASSOCIATIONS

Oyez oyez San-Roumi, un petit mot pour présenter

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SAINT-ROMAIN

et vous donner éventuellement l'envie de venir partager quelques moments avec nous.

A QUOI CA SERT L'A F R ?

- Eh ben quand même, ça finance une partie des voyages scolaires (comme ça c'est un peu moins cher)
- Ça permet aussi de connaître les parents des élèves dont votre enfant vous parle tous les soirs (parce qu'ils ne sont pas venus tous seuls, les cigognes, ça n'existe même pas).
- Ça permet de participer à l'animation du village
- A mettre les enfants au centre de loisirs pendant que vous travaillez durement

Y A PLEIN DE CHOSES A FAIRE POUR SOUTENIR L'A F R EN FONCTION DE VOS DISPONIBILITES

TENIR LE STAND DE FLEURS PENDANT UNE HEURE

FAIRE UN MERCREDI PIZZA CA EVITE DE PREPARER UN REPAS

SCULPTER SON CORPS EN INSTALLANT LES TABLES POUR LA FETE DE L' ECOLE

VENIR DEGUISE EN CASIMIR AU CARNAVAL ET POUR LES PLUS HABILES SERVIR DES CREPES TOUJOURS EN CASIMIR

ACHETER UN SAPIN DE NOEL NATUREL C EST PAS DES SAPINS SUEDOIS !!!

PARTICIPER AU CONSEIL D ADMINISTRATION COMME CA C'EST PAS VOUS QUI COUCHEZ LES ENFANTS

Bref, vous pouvez nous rejoindre juste pour un après-midi
ou pour toute la vie comme disent les petits
Contacts :Maryline Varillon : 06 03 77 03 17, loulouetchouchou42@gmail.com
Mathieu Gerphagnon : 06 65 15 39 92, mgerphagnon@yahoo.fr

ACTIONS DE L'ANNÉE 2017/2018

MERCREDI 6 ET 13 DÉCEMBRE 2017
VENTE DE SAPINS DE NOËL

DÉCEMBRE 2017
VENTE DE LIVRES DE RECETTES
CRÉÉES PAR LES ENFANTS

SAMEDI 3 FÉVRIER 2018
DÉFILÉ DU CARNAVAL ET FOUGA
SALLE POLYVALENTE DE L'ERA

INSCRIPTIONS LE 26 JANVIER 2018
DE 16H45 À 19H00
LUNDI 12 AU VENDREDI 16 FEVRIER 2018
RÛCHE D'HIVER

FIN MARS 2018
VENTE DE CHOCOLATS
DE PÂQUES

DIMANCHE 13 MAI 2018
LES PLANTS DE PRINTEMPS
SONT ARRIVÉS SUR LA PLACE

OU

LUNDI 9 AU VENDREDI 13 AVRIL 2018
LUNDI 16 AU VENDREDI 20 AVRIL 2018
RÛCHE DE PRINTEMPS

DIMANCHE 27 MAI 2018
BOUQUETS DE FLEURS
POUR LA FÊTE DES MÈRES
DISPONIBLES SUR LA PLACE

MERCREDI 30 MAI 2018
VENTE DE PIZZAS "TONTON RICCARDI"
À L'ÉCOLE (COMMANDE PRÉALABLE)

SAMEDI 30 JUIN 2018
FÊTE DE L'ÉCOLE
SALLE POLYVALENTE DE L'ERA

DIMANCHE 3 JUIN 2018
2ÉME MARCHE DÉCOUVERTE
DU PETIT PATRIMOINE

LUNDI 9 AU VENDREDI 27 JUILLET 2018
RÛCHE DE L'ÉTÉ

POUR PLUS D'INFO
afr.saintromain@laposte.net
https://www.famillesrurales.org/saint_romain_les_atheux/

LES SAN ROUMI FONT LA FÊTE AVEC LEUR COMITÉ

A la mi-mars un car de San Roumi s'est rendu au carnaval d'Annecy. Sous un soleil radieux, au détour des ruelles du vieux Annecy nous avons pu admirer des costumes plus beaux et originaux les uns que les autres.

En avril notre soirée familiale dansante avait pour thème la Bretagne. La bigoudène Delphine accompagnée de ses copines a eu la bonne idée de se joindre à la fête.

PUIS EST VENUE L'HEURE DE LA REVANCHE !!!

En effet, les Jonzieutaires ont échangé leurs habits d'indiens pour revêtir cette année des tenues de gaulois. Les romains de St Romain débarquèrent nombreux sur deux superbes chars à l'assaut de l'irréductible village d'Obélix et Astérix. Les combats furent "rudes", joyeux, fairplay et surtout humides. Malgré une météo capricieuse, bon nombre de candidats et de spectateurs ont participé à la réussite de cette journée. Petits et grands des deux communes se sont affrontés dans la bonne humeur tout au long de ce dimanche. La journée s'est terminée par un défilé de "Mister Gallo-Romain" remporté par Adrien ainsi que par la victoire des "San Romains".

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à la fabrication des chars et à la logistique de cet inter-village.

Le 19 novembre lors de notre loto, le hasard a récompensé d'une tablette, d'un aspirateur, d'un multi cuiseur, de deux repas au restaurant "la coulemelle" ainsi que beaucoup d'autres lots, les participants venus tenter leur chance.

CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES !!

Afin de faire scintiller notre village
pendant les fêtes de fin d'année, nous organisons un concours de maisons illuminées.
Nous espérons une participation active des habitants de la commune afin d'égayer nos longues soirées d'hiver.

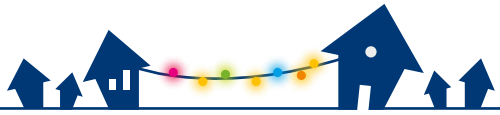

Pour 2018 l'année commencera par notre assemblée générale le vendredi 9 février.

Samedi 17 mars ce sera un concert dînatoire avec le groupe **AZIMUTH**, composé entre autre de nos 2 locaux : Cyril Correia et Laurent Chouvy, dit "mitron" qui laissera temporairement ses baguettes pour la basse.

Dimanche 10 juin direction le parc de **PRABOURÉ** à St Anthème : rando-ferrata, tyrolienne géante, trottinettes de descente, devalkart, accrobranche seront au rendez-vous. Air pur et sensations fortes garantis !!!

Dimanche 7 octobre nous nous enfoncerons un peu plus loin en Auvergne pour un voyage dans les profondeurs de la terre, à **VULCANIA**.

POUR FINIR, L'ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET UNE BONNE ANNÉE 2018.

SRAS PÉTANQUE

Le SRAS pétanque vient de souffler sa première bougie et l'association se porte bien, de 15 adhérents en septembre 2016 nous sommes aujourd'hui 21. Notre premier concours à St Romain le 29 juillet s'est parfaitement déroulé et nous organiserons **le 19 mai** prochain le championnat départemental licenciés ainsi qu'un concours tout public **le 11 juillet** et un réservé aux licenciés **le 8 septembre** 2018. **Chaque samedi** ceux qui le souhaitent font des concours dans les alentours.

ASSOCIATIONS

SRAS FOOT

ÉQUIPE FÉMININE

La saison 2016/2017 s'est encore bien déroulée avec un état d'esprit toujours aussi bon. L'équipe féminine a accueilli quatre jeunes joueuses et le retour d'une "vieille" après quelques années d'absence. Elle termine troisième du championnat à 8 en poule excellence.

Fait d'arme la victoire en consolante de la coupe de la Loire face à l'équipe de Roche/St Genest.

La nouvelle saison a commencé avec brio en remportant le tournoi annuel à domicile, malgré la pluie et le peu d'équipes.

Les quatre premiers matchs de championnat se sont soldés par une défaite et trois victoires sous la casquette du nouvel entraineur Jean-Julien Chapon.

ÉQUIPE SÉNIOR

Pour les garçons, la saison écoulée fut de nouveau très compliquée avec un changement d'entraineur à mi-parcours. Une meilleure seconde partie de championnat leur a permis d'assurer le maintien.

L'arrivée de nouveaux joueurs et la reconduction du tandem Odouard/Moulin devraient permettre d'assurer un peu plus de sérénité. Toutefois, le début de saison reste difficile avec deux défaites en autant de matchs contre des prétendants à la montée ainsi qu'une élimination prématurée en coupe de la Loire.

ÉQUIPE CRITÉRIUM

Dans un championnat avec peu de matchs, l'équipe a difficilement terminé sa saison à cause d'un manque d'effectif d'où la mise en sommeil pour cette saison.

SRAS GYM

Cette année encore pour garder la forme,

PENSEZ SPORT... PENSEZ GYM !!!

Nos cours se déroulent toujours :

• **Le mardi** de 16h45 à 20h30 pour les enfants et les adultes...et nouvel horaire.

• **Le mercredi** matin de 9h30 à 11h30 pour les adultes... (sauf pendant les vacances scolaires).

Venez nombreux, c'est du bénéfice assuré pour votre SANTÉ... il y a encore des possibilités pour s'inscrire, contactez-nous.

Nous attirons votre attention sur le fait que la Gym est une association, pas une entreprise privée... il n'y a donc aucun bénéfice, l'association cherche à fonctionner au plus juste prix...et surtout à perdurer.

Bonnes séances de Gym et Bonne année 2018 à tous.

YOGA

L'association yoga de St Romain a donc repris son activité mercredi 13 Septembre pour la 4éme année consécutive.

Le bilan très positif de cette activité sur St Romain se vérifie avec nos 30 inscriptions pour l'année 2017-2018.

Un record pour notre village puisque le nombre d'adhérents augmente chaque année.

Mona Brunel, professeure de yoga domiciliée à Firminy, assure donc 2 cours hebdomadaires dans l'enceinte de la mairie :

• **le Mercredi** de 17h15 à 18h45
et de 19h00 à 20h30
sauf pendant les vacances scolaires.

Il n'est jamais trop tard pour se faire du bien, donc pour s'inscrire au yoga!

Renseignements auprès de Martine : 04 77 39 07 35

ASSOCIATIONS

ACCA

Notre société, présidée par Vincent MOUNIOLOUX depuis cette année, est forte de 40 membres.
Tous les sociétaires se partagent diverses tâches.

- **Cultures à gibier** plantées à divers coins de la commune.
- **Débroussaillage** de chemins.
- **Organisation** de diverses manifestations (concours de coinche ou concours de pétanque).

Cette année est marquée par l'arrivée de l'électricité à notre local de chasse après pas mal de difficultés. Au point de vue cynégétique, pour l'année en cours :

- Le lièvre est en augmentation.
- Les sangliers semblent moins nombreux
- Les chevreuils stables.

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONCOURS DE COINCHE ANNUEL CELUI-CI AURA LIEU LE 13 JANVIER 2018 SUIVI D'UN CASSE-CROÛTE.

Amitiés Saint Hubert

CLUB RENCONTRE ET AMITIÉ

Nous nous réunissons tous les mardis après-midi pour des parties de cartes à la Mairie. Après les vacances de La Toussaint, nous aurons une salle au-dessus de l'école. Deux fois par an, un repas au Restaurant est organisé.

Et une rencontre annuelle avec les trois autres clubs du canton a lieu à l'auberge du Grand Bois pour un repas dansant avec un animateur.

VOUS POUVEZ VENIR NOUS RENCONTRER LE MARDI APRÈS-MIDI À PARTIR DE 14H00.
Marie Antoinette BERGER.
06 59 57 98 17

SRAS CYCLO

En cette année 2017, la section CYCLO du SRAS a vécu une saison en demi teinte.

Au vieillissement de ses troupes, se sont rajoutés pour cette année un manque de motivation pour certains, la maladie pour d'autres... Félicitations tout de même aux plus acharnés qui ont encore accompli de belles randonnées, et plus particulièrement à MICHELE et MICHEL qui ont une nouvelle fois porté haut les couleurs du SRAS CYCLOS à l'occasion de la semaine Fédérale organisée par la FFCT. Semaine durant laquelle ils ont parcouru environ 700 km et sont revenus enchantés de leur séjour. Devant ses difficultés à renouveler ses troupes, le club abordera lors de sa prochaine Assemblée Générale les orientations qui pourraient être prises quant à son devenir.

On ne saurait terminer ce petit mot sans avoir une pensée pour XAVIER MARITAN qui fut la cheville ouvrière du SRAS CYCLO dans la mesure où il fut à l'origine de la création du club de SAINT ROMAIN. Club qui connut ses heures de gloire il y a quelques années, avec plus de cinquante licenciés, et la plus grande école de cyclotourisme de la LOIRE.

C'est encore lui qui il y a près de quarante ans a défini les tracés (de 40 km à 190 km) des parcours de notre randonnée annuelle proposée aux cyclotouristes de la région : LE PILAT VIVARAIS.

Ces parcours qui n'ont jamais été modifiés, sont encore aujourd'hui unanimement appréciés lors de cette manifestation annuelle qui a rassemblé jusqu'à 150 participants dans ses meilleures années.

On ne saurait en quelques mots se remémorer les souvenirs partagés lors des sorties effectuées en sa compagnie.

Mais avec son caractère bien à lui, il n'avait pas son pareil pour nous faire découvrir tous les charmes se rapportant au cyclotourisme: découverte de la nature, de routes et sites magnifiques, pratique du vélo...

Encore merci XAVIER

LES CLASSARDS SONT DE RETOUR À ST ROMAIN !

Après de longues années d'absence, les classards ont repointé le bout de leurs nez, 12 jeunes du village se sont retrouvés pour fêter ensemble leurs majorités !

Nous avons commencé par le traditionnel muguet du 1er mai, un long week-end de 3 jours durant lequel, de nombreux San roumi nous ont ouvert leurs portes, pour nous offrir un petit remontant.

Le 22 juillet, a eu lieu un concours de pétanque au stade où plus de 50 doublettes ont participé malgré le temps pluvieux de cette journée, ceci n'a pas empêché une ambiance survoltée, avec les chants, les danses dans les flaques, qui ont permis de faire revenir le soleil en fin de journée !

Le 11 novembre nous avons organisé une soirée sur le thème évident de l'Armistice. Une décoration bleu blanc rouge, patate saucisse sarrasson au menu, une ambiance de fête : tout pour passer une bonne soirée!

Au programme de l'année 2018, le 24 février nous organisons un concours de coinche à la salle ERA de St Romain, et pour termimer la soirée nous finirons par une soupe aux choux.

Lucie, Salomé, Léa, Vincent, Lucas, Jérémy, Rayane, Kevin, Guillaume, Allan, Mathis, et Jordan

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année !

UN PEU D'HISTOIRE

Pass'temps

AU NOM DE LA LOI

Rien à voir avec le feuilleton télévisé des années 60 dans lequel Steeve Mac Queen, avec sa carabine Winchester, tirait plus vite que son ombre.

Non ! Il s'agit du garde ! Qu'il soit garde-chasse, garde-pêche, garde-champêtres.

Jadis, on l'appelait le garde messier, c'est-à-dire celui qui garde les moissons. C'est au Moyen-Age que le métier de garde-champêtre est apparu. Initialement chargé de veiller aux récoltes, il doit aussi réprimer le braconnage ainsi que tout ramassage illégal (bois de chauffe notamment). La Révolution va définir son statut et ordonner une désignation dans chaque commune. Le maire soumettra son choix au conseil municipal. Le garde champêtre devra savoir lire et écrire, et avoir une bonne condition physique. Son véritable statut est créé à l'issue de la Révolution Française. A la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle son rôle est d'importance car il représente la loi et doit la faire respecter.

Plaques de gardes
"Signe caractéristique des fonctions"

L'insigne qu'il porte lui confère une certaine autorité. En 1958, la fonction n'est plus obligatoire dans les communes rurales et le nombre de ces fonctionnaires ne cesse de décliner, passant de près de 30000 en 1958 à 1500 aujourd'hui. Généralement nommé par le maire, il est assermenté et, à ce titre, habilité à constater par procès-verbal les contraventions et les délits en tant qu'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire. Le garde champêtre doit être agréé par le procureur de la République et assermenté.

Procès Verbal de Contravention

Aujourd'hui vingt sept juin mil huit cent quatre vingt six, à huit heures trois quart du matin nous Peyraverney Jean François, garde particulier de la succession Sauzéa, dûment assermenté et portant le signe caractéristique de nos fonctions, faisant notre tournée habituelle avons trouvé dans le bois appelé bois Mougnouloux boisé d'essence sapins, deux individus armés d'un hâche et coupant des pieds d'arbres et ont déclaré se nommer l'un Mxxxxxx âgé de trente neuf ans domicilié à la commune de St Romain-les-Atheux et l'autre Cxxxxxx âgé de dix-

Procès-verbal dressé par Jean François Peyraverney,
Garde des forêts de la succession Sauzea à l'encontre de deux SanRoumi

Aujourd'hui, vingt sept juin mil huit cent quatre vingt six, à huit heures trois quart du matin nous Peyraverney Jean François, garde particulier de la succession Sauzéa, dûment assermenté et portant le signe caractéristique de nos fonctions, faisant notre tournée habituelle avons trouvé dans le bois appelé bois Mougnouloux boisé d'essence sapins, deux individus armés d'un hâche et coupant des pieds d'arbres et ont déclaré se nommer l'un Mxxxxxx âgé de trente neuf ans domicilié à la commune de St Romain-les-Atheux et l'autre Cxxxxxx âgé de dix-huit ans domicilié aussi dans la susdite commune.

Les deux délinquants ont été reconnus par le garde soussigné, qui affirme que leur identité est établie par leur nom et prénom qu'ils ont déclaré. Leur ayant fait remarquer qu'ils étaient en défaut vis-à-vis la loi en se livrant à l'abattage du bois dépendant de la succession Sauzéa le nommé Cxxxxxx resté sans réponse, et nous déposant l'hâche que le nommé Mxxxxx lui avait remit vu que lui ne voulait pas cédé, et nous à fait des menaces comme quoi...

...ne voulant pas obéir, et à emporter les arbres malgré nous. Les arbres étaient au nombre de six, ayant de quinze à vingt centimètres de diamètres. Et attendu la contravention nous avons déclaré aux dits sieurs Mxxxxxxxxx et Cxxxxxxxxx que nous allions dresser procès verbal contre eux et les avons inviter à assister à sa rédaction ce à quoi ils ont refusé de faire De xxxxxxx quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été cloturé à onze heures et demie du matin pour servir et valoir ce que droit et avons signé : Peyraverney

Par devant nous Maire de la commune de St Romain les Atheux, canton de St Genest Malifaux, arrondissement de St Etienne (Loire) est comparu Peyraverney Jean François Garde particulier de la succession Sauzéat lequel après avoir entendu la lecture que nous lui avons faite du procès verbal qui précède l'a affirmé sous serment sincère et véritable et a signé avec nous A St Romain-les-Atheux le vingt sept juin mil huit cent quatre vingts six à heures du matin

Le Garde Peyraverney Le Maire Servanton

Les classards de la classe 27 avec le garde champêtre de la commune

Nomination de Claude Mounioloux

Serment de Claude Mounioloux

ÉCOLE

SORTIE CULTURELLE POUR LES MATERNELLES

Jeudi 8 juin 2017 les élèves de petites et moyennes sections se sont rendus au Musée d'art moderne de Saint Etienne. Après une visite contée, les enfants ont recherché des œuvres découvertes en classe, lors d'une chasse aux photos. Ils ont pu notamment découvrir différentes façons d'aborder le portrait (sculptures, tableaux, ou simple croquis sur un mur).

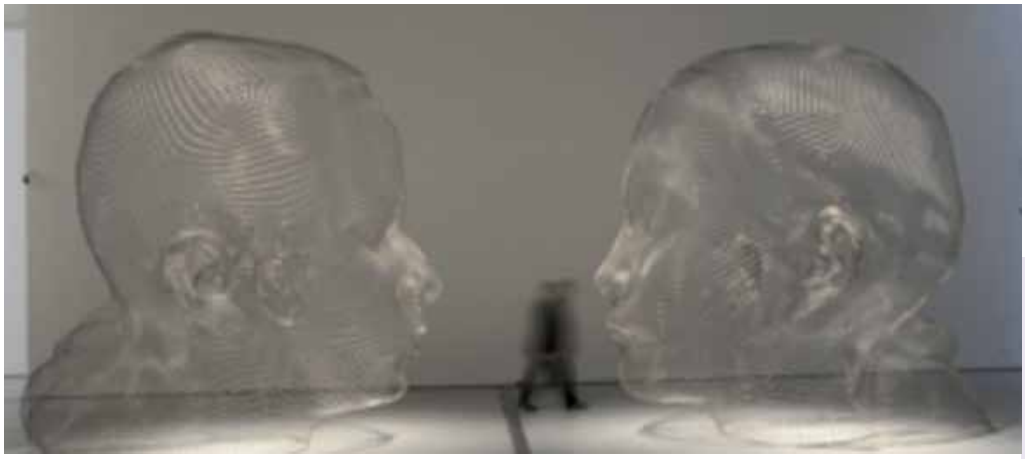

LES ÉLÈVES DE CE1 CE2 JOUENT LES PETITS ARTISTES AU MUSÉE D'ART MODERNE À ST ETIENNE

Après avoir visité le musée d'art moderne, nous avons participé à un atelier d'arts visuels sur la photographie. Nous avons notamment transformé la photo de notre portrait en le découpant en bandes.

LES GS/CP ENTRE ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

L'année des GS/ CP s'est articulée autour de 2 axes :
UN PREMIER AXE - CULTUREL avec la découverte de notre patrimoine, lors des visites de deux musées Stéphanois et d'une randonnée autour du village.

• Fin mars, la classe s'est rendue au musée de la Mine, les enfants ont pu découvrir l'univers des mineurs et les matériaux que l'on pouvait rencontrer au fond de la mine.

• En mai, les enfants ont découvert le Musée d'Art et d'Industrie, et plus particulièrement l'étage consacré aux cycles, en participant à l'atelier "Les p'tits labos du vélo".

• Le 29 mai, les enfants ont participé à une marche, organisé par l'AFR, qui leur a permis de découvrir le petit patrimoine de Saint Romain avec comme fil conducteur, l'eau.

UN DEUXIÈME AXE - SPORTIF

Dans le cadre de l'USEP et d'un cycle natation.

• Une première rencontre USEP avec huit activités d'athlétisme, le 21 mars, à Saint Romain, dans et à l'extérieur de la salle polyvalente.

• La deuxième rencontre s'est déroulée à Essalois, les enfants ont découvert, le matin, le château d'Essalois en participant à différents ateliers, de dessins, d'écoute, de jeux sportifs. L'après-midi, ils ont participé à une randonnée qui les a conduits au pied de la Tour de Chambles.

• Fin juin, les enfants de GS/CP et de CE1 /CE2 ont participé à une classe piscine, qui s'est déroulée sur 5 jours, et qui leur a permis de se familiariser avec le milieu aquatique pour certains et d'améliorer leurs compétences de nageurs pour les autres.

ÉCOLE

CLASSE DÉCOUVERTE MOYEN AGE CE1 CE2 CM1 CM2

Nous avons participé à une classe découverte sur le thème du Moyen âge au centre La joie de vivre à Verrières en Forez au mois de mars 2017.

Tous les élèves ont pu être très actifs en participant à des ateliers comme la fabrication de bourses en cuir, de boucliers, d'épées. Nous avons monté des poneys et fait de nombreux exercices et des jeux sur nos montures.

Le séjour s'est terminé par un grand festin où l'on pouvait manger avec les doigts et s'essuyer sur la nappe ! Lors de cette belle soirée, tous les enfants ont été adoubés par le seigneur.

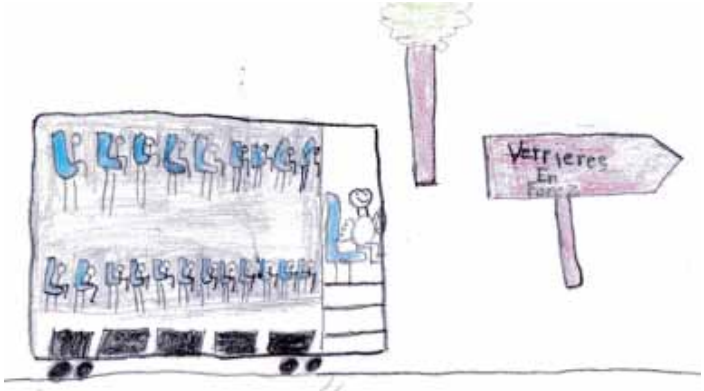

46 enfants partirent à Verrières, 46 chevaliers revinrent fièrement à St Romain

Cette devise,c'est la vie des chevaliers pour se donner du courage avant la bataille.

Au château de Couzan, nous avons appris à tirer à l'arbalète, à l'arc. Nous avons appris l'escrime médiévale.

Tout le monde a été adoubé par le seigneur de Verrières

les filles et les garcons ont de beaux costumes.

Le château de couzan est une forteresse batie sur un éperon rocheux à l'ouest de Sail-Sous-Couzan dans les Monts du Forez.

OPÉRATION PILAT PROPRE – NOVEMBRE 2017

Les élèves ont participé à l'opération Pilat Propre initiée par le Parc du Pilat et organisée par l'école de St Romain les Atheux.

Cette journée a été l'occasion de transmettre un message de pédagogie, de prévention et de sécurité face aux objets que l'on jette et ceux que l'on trouve dans la nature.

Déchets trouvés dans un bois près de St Romain

Les petits de maternelle ont ramassé ces déchets dans le village et autour de l'école.

**Nous avons trouvé toutes ces bouteilles au stade.
C'est souvent ce que l'on trouve lorsqu'on va faire du sport.
C'est sale et c'est dangereux pour nous.**

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

PHARABOZ Louis	28/02/2017
VALLAT Lilou	26/03/2017
JOURJON Lise	02/05/2017
CUSSET Camille	08/05/2017
CONVERS Amélie	27/05/2017
MILANESCHI Klara	06/07/2017
MARGOT Aloïs	21/07/2017
TCHA Jelena	01/09/2017
ODIN Armand	09/09/2017
SANIEL Maël	21/11/2017
SAVOIE BLANC Lisandro	09/12/2017

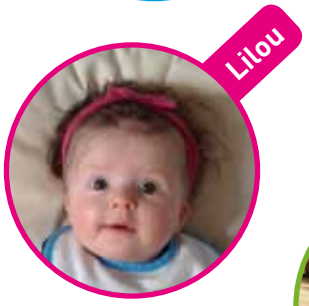

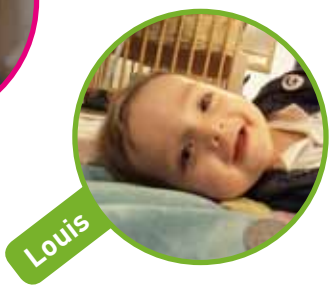

MARIAGE

08/07 2017

CHIRAT BOURDERONNET Mélany et **DALLAIGRE** Geoffroy

02/09 2017

BERNOT Valérie **et ABINAL** Bruno

25/02 2017

AOUIMEUR Fouzia et **BURGIO** Ludovic

NOCE D'OR 2/12 2017

REBAUD Jean-Baptiste et Anne-Marie

DÉCÈS

RICHARD Jean-Michel	22/01/2017
RIOCREUX Marcelle	09/02/2017
DAURELLE Jean	04/03/2017
GALLOT EP DELORME Aimée	19/03/2017
DAURELLE Marcelle	06/04/2017
MONTMARTIN Jean-Marie	19/04/2017
LYONNET EP BUGNAZET Marguerite	08/07/2017
MARITAN Xavier	04/09/2017
FORISSIER EP HUSSON Mathilde	04/10/2017
VINCENOT André	12/11/2017
CHALAYER EP DIGONNET Jeanne Rosalie	13/11/2017

CLASSE EN 7
10 ans

20 ans
30 ans
40 ans

50 ans
60 ans

70 ans
80 ans

LES CLASSES EN 7

UNE BELLE JOURNÉE POUR LA CLASSE EN 7

le soleil et la chaleur étaient de la partie, samedi, pour les retrouvailles des classards des années en 7. Une quarantaine de personnes se retrouvaient dans cette tranche d'âge. De plus quatre bébés de l'année commençaient, eux aussi, la fête. Ornés de chapeaux multicolores, tous ont pu passer un agréable moment. L'après midi continuait dans la liesse avec une animation intérieure et extérieure afin de profiter de la journée ensoleillée. plus qu'a attendre dix ans pour refaire la fête? Non, les occasions ne manqueront pas...

Réalisation Jécom - 04 77 51 72 05 - Responsable de publication : M. TEYSSIER - 500 exemplaires.